L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 25 MAI.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 28 mai.
VILLE DE PARIS, capt Surmont, Samedi 11 juin.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 25 juin.
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi 9 juillet.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. | Seconde cabine $80.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Les médecins gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 15.

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les sept beaux steamers de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain:

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane, au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les dates de départ seront désignées plus tard.

PRIX DU PASSAGE
De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Premières cabines ... $130 en or.
Entrepont ... 40
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:
Premières cabines ... $130 en or.
Entrepont ... 45

Des billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

[illegible] de la ligne entre New York et [illegible] tous les JEUDIS et SAMEDIS, et [illegible] ligne entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton [illegible] procurer des billets de passage au soussigné.

[illegible] de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER, Agent, No 42, rue Union.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible] CITY, Capt. Geo. L. Norton,
[illegible] MAN, Capt —
MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI, Capt. W. P. Henry,
[illegible] METRO-
[illegible] Capt H. S. Quick
[illegible] SOUDER, Capt —
[illegible] New York, tous les samedis, [illegible] steamer

UNITED STATES.
A. Blanchard, commandant.
[illegible] de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI, 28 mai, à 5 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres ... $30 00.
Entrepont ... 25 00.

[illegible] des billets de connaissements pour [illegible] Glascow et Brême.
Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent [illegible] la ligne de steamers de Guion, de New York tous les mercredis, sont à ce bureau.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer GEO. CROMWELL, S. L. Clapp, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, [illegible] 27 mai à 5 heures P. M.
Passage ... $50.
[illegible] du fret et donne des connaissements [illegible] LIVERPOOL, BREME et le [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

Pour New-York, via la Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS.
VENDREDI, 27 mai, à 6 heures A.M.
Le magnifique steamer à roues, de première classe,
DE SOTO,
Capitaine Morton,
[illegible] wharf, poteau 14, 1er District, comme [illegible] Pour fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
35, Carondelet, coin Gravier.
[illegible] Bienville, capt Baker, partira en [illegible] remplacer.

Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Sam. AYLES, commis,
partira tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Baton Rouge, Natchez et Vicksburg.
Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] WAYNE, 37, Natchez, [illegible] JANNEY, coin Commune et Delta, [illegible] A. STEVENSON, 58, Gravier.

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Barancc, commis Allen Jamel, partira de [illegible] tous les MARDIS, et tous les VENDREDIS, à 5 heures de [illegible] Retour, il partira de Bayou Sara les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents,
Au No. 25 du Commercial Place.

W. S. PIKE,
J. J. Browne, capitaine,
S. S. Streak, commis.
[illegible] bateau fait deux voyages par semaine [illegible] Bayou Sara, laissant la Nlle-Orléans les LUNDIS soir, à 5 heures et tous les VENDREDIS [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN JANNY.
[illegible] des rues Delta et Commune.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Greathouse, capitaine,
J. A. Comstock, commis.
[illegible] la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour [illegible] les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis [illegible] constamment sur la Levée pour recevoir le fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
Vieille Levée, No 86, coin Conti.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.
[illegible] de la Côte et du Bayou Lafourche, [illegible] LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.
Le paquebot de premier ordre
HENRY TETE,
Joe Dalferes, capitaine,
M. H. Landry, commis
[illegible] qu'il est dit ci-dessus. Un commis [illegible] constamment sur la Levée pour recevoir [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
R. C. MARTIN,
Vieille Levée, No 64.

Pour la Côte et le Bayou Lafourche, Bi-hebdomadaire.
MIGHT WAY,
[illegible] capitaine [illegible] de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MERCREDIS [illegible]
R. C. MARTIN,
Vieille Levée, No. 64.

Compagnie de Paquebots de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer
ABITA,
Muller, capitaine.
[illegible] à basse pression, et portant [illegible] des Etats Unis, partira pour les susdits [illegible] les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée [illegible] de 10 heures du matin, les MARDIS, à [illegible] convoi de midi, les SAMEDIS, à l'arrivée [illegible] de 2 heures de l'après midi. Retour [illegible] l'ancien débarcadère à [illegible] heures du [illegible] MARDIS et les VENDREDIS, et [illegible] LUNDIS et les JEUDIS à 5 heures et [illegible] matin.
[illegible] sera régulier, à moins de mauvais [illegible] n'ira, pour le moment, que jusqu'au débarcadère, sur la rivière Tche[illegible]
COHEN M. SORIA,
Nos 18 et 20, rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.

MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.
Le [illegible] bateau à vapeur, [illegible] à basse pression, CAMELIA, [illegible] du capitaine [illegible] tous les DI[illegible] wharf du Lac [illegible] de sept heures du [illegible] même soirée, à [illegible] pour revenir [illegible]
[illegible] traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.
[illegible] COHEN M. SORIA, [illegible] rue de l'Union.

BONNIN & ESCUDIER
Sugar Train.

Patenté le 27 juillet 1869.

Ce nouveau système d'équipage à faire le sucre a reçu l'approbation générale à la dernière [illegible] Etat, et a été jugé par les ordres déjà reçus [illegible] dans un temps très rapproché [illegible] système [illegible] requiert moins de bras pour le faire fonctionner et réalise une économie de combustible de [illegible] moins cinquante pour cent. Brûle également [illegible] bagasse [illegible] charbon.

Agent à la Nouvelle-Orléans, M. R. Suberbielle, [illegible] Vieille Levée, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires, ainsi que les pamphlet contenant les différentes grandeurs, les prix et conditions. Les commandes laissées chez lui recevront une prompte attention.

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de CHARLES LOEFFLER.)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
ET FABRICANT
D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.
CANDELABRES, &C., EN FER FONDU.
No 136, rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse.
28 août—1 an Nouvelle-Orléans.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de sa bière et de son ALE, [illegible] les marchands et les familles [illegible] à l'entrée de la Bourse [illegible] Les ordres qu'on [illegible] à toutes les heures du [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche, mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretint

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison, c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et soutenir d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est à dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
et
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charetées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se rendra au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Teche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Iberie ou St Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

27 mai CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.

POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central de Cairo et de l'Illinois.

DEUX convois exprès quotidiens partent de Cairo à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Cairo à Chicago. Il n'y a qu'un changement de Cairo à New-York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est par la voie de Chicago. Elle est de tout à 150 milles de moins et on la parcourt de 12 à 24 heures plus vite, qu'aucune autre route.

A Chicago, il y a connexions directes pour Cleveland, les Chutes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Montréal, Pittsburg, Philadelphie, Baltimore, toutes les parties de l'Etat, Milwaukee, St-Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Cairo et Chicago, entre Cairo et St. Louis, des chars transformés en magnifiques chambres à coucher.

Le bagage est "checked" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au dessous du City Hotel, au dépôt du Grand Chemin de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY, Agent général pour les passages, à la Nlle-Orléans.
W. P. JOHNSON, Agent général pour les passages, à Chicago.
W. H. HUGHITT, Surintendant général, à Chicago.
2 nov—1an

Chemin de fer Pontchartrain.

Excursion au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin: Le premier quittera le Lac à 5 heures du matin et la ville à 6 heures du matin. Le dernier convoi partira du Lac à 11 heures du soir et de la ville à 6 heures du soir.

Le convoi qui partira du Lac à 5 heures du soir n'ira pas plus loin que l'ancien dépôt.

Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures, et le Lac une heure après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

2 mai GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

F. GONTHIER,

—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.
—Au No—
43 ...de la rue St. Charles... 43
Vis-à-vis l'Hôtel.
On il est prêt à recevoir ses anciennes pratiques dont il exécutera les commandes à des prix réduits.
27 nov—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:
Primes d'incendie ... $315,344 60
Primes de mer ... 26,401 27
Primes de rivières ... 26,631 35
Total des primes ... $368,377 24
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 ... [illegible]
Et primes rembourseées ... 7,305 13—367,049 12
Montant net des primes ... 261,327 41
En moins, pertes par l'incendie ... $94,399 48
En moins, pertes sur mer ... 17,184 08
En moins, pertes sur les rivières ... 11,474 21
Taxes et licences ... 14,545 99
Réassurance ... 6,036 32
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt ... 4,373 65
Intérêts sur scrips non encore payés ... 29,574 00—121,404 00
Bénéfice ... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ... 79,662 77
Billets à recevoir pour primes ... 9,336 78
Billets reposant sur première hypothèque et garanties ... 256,581 05
Primes en voie de recouvrement ... [illegible]
En caisse ... 75,809 34—[illegible]

—BONDS ET ACTIONS—
Bonds de la ville consolidés et de chemins de fer ... 96,300 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans ... 45,000 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville ... 2,000 00
Actions de la Banque des Marchands ... 1,000 00
Actions de la Compagnie Valette de Dry Dock ... 12,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra ... 500 00
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et de White River ... 500 00
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle ... 97,027 00
Compagnie du Merchants' Exchange ... 1,000 00
Compagnie d'allège et de remorquage de la Nlle-Orléans ... 500
Prix coûtant ... $594,217 00

A DEDUIRE:
Actions de la Cie. du Merchants' Exchange ... 1,000 00
Compagnie d'allège et de remorquage de la Nlle-Orléans ... 500 00
Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips ... 65,393 10—66,393 10—175,816 98
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant ... $742,351 [illegible]

PASSIF:
Scrips pour l'année 1860 ... $72,449
Scrips pour l'année 1861 ... 37,260
Scrips pour l'année 1862 ... 107,300
Scrips pour l'année 1863 ... 56,540
Scrips pour l'année 1864 ... 40,410
Scrips pour l'année 1865 ... 40,860
Scrips pour l'année 1866 ... 36,450
Scrips pour l'année 1867 ... 24,020
Scrips pour l'année 1868 ... 27,790
Scrips pour l'année 1869 ... 82,270—545,180
Intérêts de scrips, non réclamés ... $2,086 00
Intérêts et scripts non encore payés ... 29,574 00—32,671 56
Réservé pour primes non expirées ... 99,145 00
Réservé pour réclamations douteuses ... 5,000 00
Fonds pour dépenses casuelles, en outre du passif ... 61,255 26—743,251 82

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.
W. J. CASTELL, Notaire public.

Le 12 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869—dividende pour lequel il sera émis des certificats le deuxième lundi de mars prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips non encore payés et échus pour cent comptant sur l'émission de 1859, aux porteurs légaux, à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:
Geo. Urquhart, Ml. Payre,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, E. Miltenberger,
W. Steven, W. P. Schmidt,
A. Dabiba, J. Tuyes.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 ...RUE DU CANAL... 104
QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie ... $825,469 18
Sur les risques de mer ... 266,767 93
Sur les risques de rivières ... 182,092 87
Total ... $1,221,330 [illegible]
En moins—Primes sur risques non expirées ... [illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1869 ... $909,268 53
Pertes payées:
Sur les risques d'incendie ... $369,690 08
Sur les risques de mer ... 86,000 48
Sur les risques de rivières ... 79,451 11
Taxes ... 48,134 29
Ré-assurances et primes remboursées ... 39,045 32
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts ... 67,677 29
Bénéfice ... $401,260 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ... $144,966 90
Bons de la ville ... 131,400 00
Actions de banques et de chemins de fer ... 35,456 05
Billets garantis par hypothèques ... 694,134 97
Billets garantis par nantissements ... 108,074 34
Effets à recevoir ... 44,441 05
Primes en voie de perception ... 86,279 99
Bons de l'Etat de la Louisiane ... 1,360 00
Scrips des compagnies d'assurance ... 12,705 00
Actions du Dry Dock Valette ... 19,800 00
de la presse "Levee Steam" ... 2,500 00
du "Marine Dry Dock" ... 3,700 00
de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable" ... 250 00
du "Merchants Exchange" ... 1,000 00
du "N. Orleans Lightering Co" ... 1,000 00
Bons hyp. du Grand Lodge et La "Turners' Association" ... 5,000 00
En caisse ... 219,682 22
Total ... $1,499,806 47
En moins:
Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain ... $101,975 75
Emission totale du scrip de l'année 1869, payable en juillet prochain ... 118,690 00
Primes sur risques non terminées le 31 mai 1869 ... 230,982 00 ... $451,667 75
Actif net ... $1,045,180 72

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1869.
S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869 il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier lundi d'août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second LUNDI de juillet prochain, L'EMISSION DE SCRIP POUR L'ANNÉE 1869, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.
P. FOURCHY, F. MASPERO,
D. McCOARD, M. PUIG,
L. F. GENERES, F. B. WILTZ,
R. Z. RELF, JOS. HOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFFITTE,
J. I. FERNANDEZ.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)
QUATRIEME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
Président ... KASPAR AUCH.
Vice-Président ... JOHN HENDERSON
Secrétaire ... LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie ... JOHN PURCELL.
DIRECTEURS:
Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Kaller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Drury A. Harris, Christian Mohle, John F. Coffee, Louis Faisant, Michael Hahn, James Hagan, Florance Pfister, John Purcell, Robert D. Maclin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bensel Jor., John M. Gerding, Ph. Mosbel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kaspar Auch Jor., Louis Mathis, Geo. W Doll, Jacob Hassinger.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1870 ... 286,608 01
Primes d'incendie ... 226,675 98
do de mer ... 49,117 65
do de rivières ... 9,816 40 ... 286,608 01
Montant en réserve pour risques non expirés ... 88,488 36
Moins—Primes remboursées ... 4,386 35 ... 84,086 20
Montant net des primes ... 202,517 82
Pertes payées:
Pertes par l'incendie ... 51,130 23
do sur mer ... 15,306 70
do sur les rivières ... 5,497 00
... 71,933 41
Ré-Assurances ... 7,749 30
Taxe et souscriptions ... 9,346 04
Dépenses, intérêt en moins ... 13,952 00
15 p.c. d'Escompte ... 29,571 70
Montant en réserve pour pertes non réglées ... 9,800 00 ... 128,396 51
Bénéfice net ... 74,221 30

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour actions ... 150,000 00
Effets ... 5,416 94
Dû par comptes individuels ... 20,205 06
Prêts sur garanties, sur demande ... 29,712 00
Prêts sur hypothèque ... 66,044 07
Bons de ville, consolidés, Bons d'Etat, Actions de Banque et autres valeurs ... 72,903 70
Actions du Vallette Dry Docks ... 4,000 00
En caisse, en Banque et en Europe ... 62,203 29 ... 407,797 66

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.
Assermentés et signés, pardevant moi, ce 16 avril A. D. 1870.
(Signé) JOSEPH COHN, Not. Pub.

Le 16 du courant à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 25 (vingt-cinq) par cent soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions non encore payés.
D. MICHEL, Président,
F. DEL BONDIO, Vice-Président,
E. MAIER, Secrétaire.
—Directeurs—
Fred. Del Bondio, A. Elmer Bader,
D. Michel, Thomas Scherr,
August Hennig, H. F. Klumpp,
H. Suberbier, Chas. Bendix,
Louis Schwarz, Geo. Merz,
A. Mestar, J. A. Bader,
J. J. Weckerling, J. F. Kramm,
S. Pfeifer, W. Gödenbow,
Charles Pollock, F. W. Riegler,
Philipp D. Meyer, F. W. Diebmann,
N. A. Baumgarden, R. F. Thomer,
J. Hassinger, A. Cabeer.
27 avril—1an

LE GRIL AMERICAIN

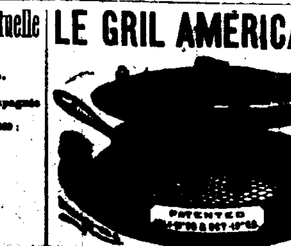

Plus de Beefsteaks trempés dans de la Graisse brûlée.

SERVEZ-VOUS DU GRIL AMERICAIN, assemblé de la plus grande simplicité, pesant moins de trois livres, et grillant parfaitement la viande. L'opération, si désavantageuse jusqu'ici, a lieu, grâce à lui, avec autant de rapidité que de simplicité, et la viande, infiniment mieux qu'auparavant, est plus agréable au goût, plus nourrissante. Le gril américain n'exige pas de préparatifs de feu, il fonctionne aussi bien sur le charbon que sur le bois, conserve tout le jus et la saveur de la viande et rend tendres les viandes dures: il ne fume pas et n'exhale pas d'odeur de graisse brûlée, et s'adapte à toutes les ouvertures de fourneaux, grille également bien le Beefsteack, le Jambon, la Volaille, les Côtelettes, le Poisson et les Huîtres. Si l'acheteur n'en est pas satisfait, on lui rend son argent.

Le gril américain se vend chez
RICE BROS. & CO.,
Aux Nos. 89 et 91 de la rue du Camp et 386 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans.
La maison RICE BROS. & Co. est la plus grande dépositaire au Sud du célèbre fourneau "Charter Oak" de cuisine. 18avril—6m

LE CÉLÈBRE FOURNEAU DE CUISINE —DE— P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN
No 26 de la rue du Canal.
Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 févr—

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.
LISEZ CECI:
Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.
Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent ménage. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

Mme J. F. FOSTER,
No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi bon après tant de service.

LE CELEBRE FOURNEAU "CHARTER OAK" Est en vente chez
OEMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.
Encoignure des rues Bienville et Vieille Levée, et
5 oct—1 an No 86, Vieille-Levée.

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" a dû à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No
49 ...RUE DU CAMP... 49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER,
Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.
Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchaude, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.
17 sept—1 an vdw

BANQUE DE L'ÉTAT de la LOUISIANE.

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1870.

LES directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane y ayant été autorisés par une majorité (au montant) des actionnaires, en vertu de l'acte de la Législature, qui amende et maintient en vigueur la Charte de la Banque — ont décidé d'augmenter le capital de la banque, qui ne doit pas excéder un million de piastres (1,000,000) y compris ses actions actuelles, savoir: $340,000.

Des livres de souscription sont maintenant ouverts aux bureaux de la banque, No 37 de la rue du Camp, pour 2,600 nouvelles actions — c'est-à-dire $260,000 — ce qui portera le capital de la banque à $600,000.

Les actionnaires actuels ont le droit, par préférence, de souscrire aux nouvelles actions en proportion de leurs actions, privilège qui sera considéré comme abandonné, à moins qu'il ne soit exercé avant le 20 juin prochain.

Conditions de la souscription — 15 pour cent comptant au moment de la souscription; 10 pour cent le 1er juillet 1870; 75 pour cent au versement que pourront plus tard fixer les directeurs, après trente jours d'avis donné aux souscripteurs. Aucun versement ne devra excéder 25 pour cent.

Par ordre des directeurs.
OSCAR BERCIER, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane—Bureaux, No 37 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, 4 mai 1870.

Les Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, y ayant été autorisés par une majorité (en montant) des actionnaires, en vertu de la section 2 de l'acte No 65 de la Législature de l'Etat, approuvé le 16 mars 1870, amendant et maintenant en vigueur la Charte de la Banque — ont, après estimation, déclaré que la valeur actuelle (au comptant) du capital de la banque est de dix-sept piastres par action. En vertu du dit acte, le capital actuel sera consolidé en actions de la valeur, au pair, de cent piastres, et les actionnaires sont requis de rendre à la banque les certificats d'actions dont ils sont porteurs, afin que de nouveaux certificats d'actions puissent être émis. Et à dater de ce jour, il ne sera fait de transfert sur les livres que pour les actions consolidées.

Toutes les fois que le montant d'anciennes actions possédées par un actionnaire, ne s'élèvera pas à la somme juste de cent piastres ou un multiple de la dite somme, le dit actionnaire pourra, à son gré, soit recevoir de la banque le prix des actions excédant cent piastres, au prix d'estimation au comptant, soit de payer la différence et recevoir une action payée en plein.

Par ordre des Directeurs.
OSCAR BERCIER, Caissier.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie,

DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITE:
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. H. HARVEY, Archiviste.
DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.
AU PREMIER.
OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
J. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.
MEDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies,
J. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
8avril—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870 ... $444,415 94
Savoir: Primes d'incendie ... $185,429 35
Primes de mer ... 172,188 73
Primes de rivières ... 85,799 66
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et réduction sur primes ... 182,761 41
Montant net des primes ... 261,654 53
Pertes par l'incendie ... [illegible]
Pertes sur mer ... [illegible]
Pertes sur les rivières ... [illegible]
Taxes ... [illegible]
Dépenses et profits et pertes ... [illegible]
Intérêts du scrip non encore payé ... 37,744 [illegible]
Bénéfice net ... [illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant:
Place en bonds de la ville et entrerbonds ... [illegible]
... actions de banques et autres ... [illegible]
Effets à recevoir, sur hypothèque ... 54,125 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc. ... 54,127 00
Primes en voie de recouvrement ... [illegible]
En caisse, sur place et en Europe ... 135,457 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.
F. O. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs.
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant. Carrière, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
B. Rogers, John Thornhill,
Chas. Lafitte, Jas. S. Wallis,
F. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Franklin, L. B. Pothier,
Geo. W. Dunbar, R. Piaggio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, M. F. Given,
Arch'd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Foss, Geo. G. Garner,
E. Marqueze, Thos. M. Hunt,
Chas. Weldhaer, Chs. Hemold,
A. R. Montgomery, O. Carrière,
R. S. Howard.
24 mars—

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.
Aucune Police ne peut être forfaite.
Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT,
50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur ... $25,000,000
Actif ... 2,000,000
Revenu Annuel ... 1,000,000
Pertes payées ... 600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.
JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.
rue Commune.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

NOUVELLE-ORLEANS, 19 mai 1869.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1869:
Primes d'incendie dans l'année ... $351,015 61
Primes de mer ... 99,377 94
Primes de rivières ... 377,184 51 ... $795,467 54
Total net des primes ... $549,818 56
Pertes par l'incendie, payées et évaluées ... $65,252 41
Pertes de mer, payées et évaluées ... 30,576 62
Pertes sur les rivières, payées et évaluées ... 175,981
Taxes payées ... 25,634 71
Réassurance, escompte au lieu de scrip, intérêt de scrip de 1869, réduction d'actions de banques et autres actions, primes de retour, dépenses générales, escompte en moins, etc. ... 180,584 61
Porté au fonds des dépenses casuelles ... 20,260 61 ... $505,818 [illegible]
Bénéfice net ... $120,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir ... $33,302 00
Prêts sur obligations et hypothèques ... 96,845 89—120,146 86
En caisse ... $222,684 19
Prêts sur actions payables sur demande et équivalant au comptant ... 132,790 00
Propriétés foncières ... 70,000 00
Scrip d'autres compagnies ... 42,010 00
Obligations de la ville consolidées ... 20,000 00
Obligations de la ville ... 96,000 00
Actions de banques et autres actions, coût $307,100 00 ... 182,487 17—278,017 71
Dû pour primes en voie de recouvrement ... 33,306 94
... $910,447 [illegible]

La Compagnie a également des billets, actions et obligations suspendues s'élevant à ... $874,531 40
Montant de scrips forfaits ... 5,925 34
En moins, intérêts sur scrips ... 63,539 94

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Paroisse d'Orléans.
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mai 1869.
A. SHELLY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer 6 pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats de scrip non encore payés et de payer 50 pour cent, comptant, sur l'émission de 1859, aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes pouvant participer, pour l'année expirée le 30 avril 1869—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain, sans la taxe du gouvernement.
THS. A. ADAMS, Président,
C. T. BUDDECKE, Vice-Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Ober, A. Thomson,
P. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, E. H. Summers.

Compagnie d'Assurance COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 mars 1870:
Incendie ... $ 54,884 81
Marine ... 12,201 81
Rivières ... 124,504 21—$191,670 83
Moins les risques non échus ... 18,220 00
Montant net des primes ... $173,450 83
Payé: Pertes par l'incendie ... 17,680 18
Pertes sur mer ... 12,788 25
Pertes sur les rivières ... 17,085 28
... 47,720 00
Réfaction (rebate) ... 21,461 86
Réassurance ... 6,082 36
Primes remboursées ... 968 62
Taxes ... 8,418 34
Commissions ... 7,386 54
Loyer ... 4,645 42
Dépenses, salaires, timbres, etc. ... 13,394 01
... 115,905 01
En moins—profits et pertes ... $62,305 73
En moins—Intérêts ... 3,305 07— 61,114 66 ... 54,671 00
Profits ... $56,579 77

ACTIF.
Billets pour actions ... $584,295
En moins, réduction de stock, 314,000— ... 270,295 00
Effets à recevoir, sur hypothèques et garanties ... 105,005 00
Meubles ... 3,300 00
Primes en voie de recouvrement ... Net ... 18,780 01
En caisse ... 61,485 05
... $514,894 07

Nlle-Orléans, 31 mars 1870.
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Assermentés et souscrits pardevant moi, notaire, aujourd'hui, 16 avril 1870.
EDWARD IVY, N. P.

Le 11 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de vingt piastres par action fût déduit et porté au crédit des billets, pour actions.
J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
avril—1m

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS

DE LA NLLE-ORLEANS.
Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,
AUX TAUX LES PLUS BAS.
LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. KNOBLOCH?, Secrétaire.
—Directeurs—
MM. A. J. Aitkens, MM. Geo. W. Logan, Jr.
J. A. Braselman, J. A. Lane,
Thos. B. Bodley, Robt. L. Moore,
J. Hasse, Thos. Murray,
Wm. J. Britton, J. Myers,
J. D. Gobb, R. M. Noble,
S. W. Church, H. C. Gumbry,
A. Elmer Bader, A. H. Pierson,
L. M. Eckford, C. R. Railey,
Geo. Genese, J. Pinckney Smith,
Chs. A. Green, A. M. Sutton,
N. C. Gaillot, J. P. Todd,
L. L. Hase, Edw. Thompson,
E. L. James, J. R. Waterman,
A. R. James, Fred. Wing.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du CAMP.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:
Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir:
Sur les risques d'incendie ... $125,589 46
Sur les risques de mer ... 60,082 12
Sur les risques des rivières ... 101,182 86
A ajouter — Risques non déterminés pour 1868 ... 99,364 00 ... $346,073
A déduire — Risques non déterminés pour 1869 ... $ 51,511 00
Primes remises ... 1,632 75 ... 53,143 75
Gains nets sur les primes de l'année ... $292,384 47
Pertes payées durant la même période avoir:
Sur les risques d'incendie ... $39,921 92
Sur les risques de mer ... 12,423 67
Sur les risques de rivière ... 29,604 90 ... $81,604 00
Taxes ... $15,785 60
Dépenses générales ... 41,679 10
Escompte sur primes ... 22,731 00
Réassurances ... 1,821 79
Intérêt sur scrips ... 68,573 92
Profits et pertes ... 20,327 00—181,099 14
Moins le compte d'escompte et d'intérêts ... 92,160 00—179,915 29
Profit net ... $113,019 22

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:
400 Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer ... $348,250 00
10 bons de l'Etat ... 12,000 00
3 Bons de la Grande Loge de la Louisiane ... 3,000 00
4 Bons des Odd Fellows' Hall Association ... 4,000 00
2 Bons du New Orleans Turners' Association ... 1,000 00
250 Actions Union Bank of Louisiana ... 12,250 00
50 ... Mechanics' & Traders' Bank ... 2,400 00
344 ... Louisiana State Bank ... 8,256 00
313 ... Canal and Banking Company ... 9,780 00
800 ... New Orleans Gas Light Co. ... 36,000 00
6 ... Merchants' Bank ... 276 00
244 ... Citizens' Bank ... 32,430 00
60 ... Crescent City Bank ... 1,620 00
Prêts sur garanties ... 115,983 00
Prêts sur hypothèques ... 73,750 00
Billets à recevoir ... 7,414 30
Scrip d'autres compagnies d'assurance ... 9,657 37
Valeurs hors de cours ... 1,636 00
Coupons d'Etat et de ville non collectés ... 6,136 00
Primes en voie de collection ... 24,000 00
Argent comptant ... 94,438 34
... $974,925 36

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits de 1869, aussi TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1868, à partir du deuxième lundi de février 1870. Et il a été déclaré un Dividende de Scrip de QUATRE VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel, des certificats seront émis à dater du 21 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN O. GAINES, Vice Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John O. Gaines, E. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
B. Bisrow, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. F. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd N. Venable,
Richard Flower, Thos. Sloo.

CYPRIEN DUFOUR, Agent &c. vs A. W. WALKER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 22,834—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 4 de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain ILET DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, connues sous le nom de "RAFFINERIE DE SUCRE DE LA LOUISIANE" et situées dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, mesurant cent soixante treize pieds de face au Chemin Public, cent soixante et onze pieds six pouces de profondeur [illegible] dépendances [illegible] Ensemble avec toutes les machines et installations y appartenant [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

NICOLAS CORNIBE vs SOPHRONIE ANGELINA PRENTISS, épouse d'ARTHUR F. ALFRED et son époux.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,30—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, des Magasins, Sixième et Septième, désignés par les numéros Dix et Onze, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 5 avril 1866, et déposé sous le No 2 en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le Numéro Dix mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Camp, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face à la rue Sixième, dont il forme l'angle.

Le Numéro Onze mesure vingt huit pieds de face à la rue du Camp, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur. Terrains parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, la Dame Alfred, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Henry Glover, suivant acte au rapport de Michael Hahn, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 3 mars 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 mai—11,20,28—Juin 4,12

Robertson T. Torian vs Maurice Coll.
Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 1,541.
Williamson Smith vs le même.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,296.—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par les Honorables susdites Cours de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés à Hurtsville, ci-devant paroisse de Jefferson, en cet Etat et désignés par les numéros Vingt-deux et Vingt-trois dans l'îlet numéro Neuf, borné par les rues de la Levée, Tchoupitoulas et Arabella, d'après un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 17 mars 1837 et déposé en l'étude d'Edward Barnett, notaire public à la Nouvelle-Orléans.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Levée, sur cent deux pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robertson T. Torian, suivant acte au rapport d'André Hero notaire public en cette ville, en date du 17 mars 1869.

Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11mai—11,20,28—Juin 4 12

17e Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.
ALEX. GRILLE vs la Veuve F. X. GRILLE et als.
(Action en Partage.)

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 31,273—En vertu de deux jugements rendus respectivement les 14 et 20 d'avril 1870, à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 4 de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro cent trente quatre (134) dans l'îlet numéro Sept (7) borné par les rues Ste Anne, Du Maine, Rochebleve et Dorgenois, suivant plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, daté du 17 d'avril 1852 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, mesurant vingt neuf pieds neuf pouces sept lignes de face à la rue Ste Anne, sur cent vingt six pieds trois pouces et deux lignes et demie sur la ligne latérale du côté de la rue Rocheblave et cent trente deux pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne latérale, du côté de la rue Dorgenois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la succession de feu François Grille, au moyen de l'acquisition qu'il en avait faite de Sophie Coquet, suivant acte au rapport de Jos. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 22 juin 1852.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. L'acquéreur aura à payer les taxes pour l'année 1870, ainsi que les timbres du Bureau du Trésor des E.-U.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 12 21 29—4 juin

Martin Bogué vs la veuve C. V. Duplessis.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,277—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit de juin 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, de l'Hôpital, Dauphine et du Quartier et composé de deux portions de terre, savoir: Une portion de terre ayant vingt trois pieds, trois pouces, une ligne de face à la rue Bourgogne, sur cinquante-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur; Et une autre portion de terre, contiguë et conforme au plan dressé par A. Castaing, arpenteur, le 4 avril 1854 et déposé en l'étude [illegible] notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11mai—18,27, juin 4,12,18

INSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:
Premiums received during the year ending 31st May, 1869, including unearned premiums of the previous year:
On Fire Risks ... $825,469 18
On Marine Risks ... 266,767 93
On River Risks ... 182,092 87
Total Premiums ... $1,221,330 [illegible]
Less Unearned Premiums ... [illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1869 ... $909,268 53
Losses paid:
On Fire Risks ... $369,690 08
On Marine Risks ... 86,000 48
On River Risks ... 79,451 11
... $447,156 86
Taxes ... 48,134 29
Reinsurance and Return Premiums ... 39,045 32
Profits and Loss and Expenses, less interest ... 67,677 29—409,015 52
Profit ... $401,260 99

The Company have the following assets:
Real Estate ... $ 144,966 90
City Bonds ... 131,400 00
Bank and Railroad Stocks ... 35,456 05
Notes Secured by Mortgage ... 694,134 97
Notes Secured by Pledge ... 108,074 34
Bills Receivable ... 44,441 05
Premiums in Course of Collection ... 86,279 99
State Bonds ... 1,360 00
Scrip of Mutual Insurance Companies ... 12,705 00
Stock of Valette Dry Dock Company ... 19,800 00
of Levee Steam Press ... 2,500 00
of Marine Dry Dock and Shipyard Company ... 3,700 00
of Louisiana Equitable Life Insurance Company ... 250 00
of Merchant's Exchange ... 1,000 00
of New Orleans Lightering Co. ... 1,000 00
Mortgage Bonds of Grand Lodge of Louisiana ... 5,000 00
Mortgage Bonds of Turners' Association ... 2,000 00
Cash on Hand ... 219,682 22
Total assets ... $1,499,806 47
Less
Unclaimed Interest and Interest payable in July next on all outstanding Scrip of the Company ... $101,975 75
Whole issue of Scrip of 1869 payable in July ... 118,690 00
Unearned Premiums 31st May, 1869 ... 230,982 00 ... 451,667 75
... $1,045,180 72

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn and subscribed before me, this 4th day of June, 1869.
S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 4th day of June, 1869, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FORTY PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1869 for which certificates will be issued on and after the 1st day of August next. Also, to pay on and after the second Monday in July next the whole issue of Scrip of 1869 and six per cent interest on all outstanding Scrip of the Company.

DIRECTORS.
P. Fourchy, David McCoard, L. F. Generes,
R. Z. Relf, D. A. Chaffraix, F. Maspero,
M. Puig, F. B. Wiltz, Jos. Hoy,
C. Lafitte, J. I. Fernandez.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

No. 61 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:
Amount of Premiums for the year ending December 31, 1869, viz:
On Fire Risks ... $125,589 46
On Marine Risks ... 60,082 12
On River Risks ... 101,182 86
... $286,614 22
Add Unterminated Risks for 1868 ... 99,364 00—$346,073 22
Deduct Unterminated Risks for 1869 ... $51,511 00
Return Premiums ... 1,632 75— 53,143 75
Net earned Premiums for 1869 ... $292,384 47
Losses paid during same period, viz:
On Fire Risks ... $39,921 92
On Marine Risks ... 12,423 67
On River Risks ... 29,604 90 ... $81,604 00
Taxes ... $15,785 60
General expenses ... 41,669 10
Discounts on Premiums ... 22,731 00
Reinsurances ... 1,821 79
Interest on scrip ... 68,573 92
Profit and Loss ... 20,327 00— 181,099 14
... $262,494 04
Less Discount and Interest account ... 92,160 00— 179,915 29
Net profit ... $113,019 22

The Company have the following Assets, ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET CASH VALUES, viz:
400 Consolidated and Railroad City Bonds ... $348,250 00
10 State Bonds ... 12,000 00
3 Bonds of the Grand Lodge of Louisiana ... 3,000 00
4 Bonds of the Odd Fellows' Hall Association ... 4,000 00
2 Bonds of the New Orleans Turners' Association ... 1,000 00
250 Shares Union Bank of Louisiana ... 12,250 00
50 Mechanics and Traders Bank ... 2,400 00
344 Louisiana State Bank ... 8,256 00
313 Canal and Banking Company ... 9,780 00
800 New Orleans Gas Light Co. ... 36,000 00
6 Merchants Bank ... 276 00
244 Citizens' Bank ... 32,430 00
60 Crescent City Bank ... 1,620 00
Loans on Pledge ... 115,983 00
Loans on Mortgages ... 73,750 00
Bills receivable ... 7,414 30
Scrip of other Insurance Companies ... 9,657 37
Uncurrent funds ... 1,636 00
State and City Coupons not collected ... 6,136 00
Premiums in course of collection ... 24,000 00
Cash on hand ... 94,438 34
... $974,925 36

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.
A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT on the balance of the Scrip of the year 1868 on and after the second Monday of February 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the 21st day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JOHN O. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870.
Jno O. Gaines, E. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
B. Bisrow, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. F. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd N. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 19, 1869.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1869:
Fire premiums for the year, 1869 ... $351,015 61
Marine ... 99,377 94
River ... 377,184 51—$795,467 54
Total net earned premiums ... $549,818 56
Fire losses paid and estimated ... $65,252 41
Marine losses paid and estimated ... 30,576 62
River losses paid and estimated ... 175,981 19
Paid taxes ... 25,634 71
Reinsurance, discount in lieu of scrip, interest on scrip of 1869, reduction on bank and other stock, return premiums, general expenses, less discount etc ... 180,584 61
Carried to contingent fund ... 20,260 61—$505,818 00
Leaving net profits ... $120,000 00

The Company have the following assets:
Bills Receivable ... $33,302 00
Loans on Bonds and Mortgages ... 96,845 89—$120,146 86
Cash on hand ... $222,684 19
Loans on Pledge of Stocks, on call, equal to cash ... 132,790 00— 355,374 19
Real Estate ... 70,000 00
Scrip of other Companies ... 42,010 00
Consolidated City Bonds ... 20,000 00
City Bonds ... 96,000 00
Bank and other Stocks, cost $307,100 00 ... 182,487 17— 278,017 71
Due for premiums in course of collection ... 33,306 94
... $910,447 [illegible]

The Company have also suspended notes, stock and bonds ... $874,531 40
Forfeited Scrip amount ... 5,925 34
Less interest on Scrip ... 63,539 94

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of May, 1869.
A. SHELLY,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest at six Per Cent in cash on all its outstanding Certificates of Scrip, and also to pay Fifty Per Cent in cash of the issue of 1859, to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next.

They have also declared a Scrip Dividend of Fifty Per Cent, on the earned premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1869, for which Certificates will be issued on and after the First Monday in August next, free of Government tax.

THOS. A. ADAMS, President,
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:
Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Ober, A. Thomson,
P. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, E. H. Summers.

WM. A. PRERET vs la Dame LEVI S. PARMLY (Eliza C. Homer), veuve de Levi S. Parmly, S. TOBY, Jr., son agent et procureur fondé.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2,794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, du Colysée et Quatrième, et l'Avenue Washington, et formant la plus grande portion de quatre terrains désignés par les numéros Un, Deux, Trois et Quatre, suivant plan dressé par [illegible] de Pouilly, architecte, en date du [illegible] avril 1866 et déposé en l'étude de George W. Christy, notaire public en cette ville, sous le No. Un.

La dite portion de terre, composée de portions des dits quatre terrains susdits, mesure cent vingt-huit pieds et six pouces et un pied de face à la rue Quatrième, sur une profondeur et façade sur la rue Chesnut, entre lignes parallèles, de cent trois pieds et un pouce.

Ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur, suivant acte au rapport du dit notaire Christy, en date du 25 février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 avril—26—4,12,20,28 mai

P. HERMANN, vs DAN O'NEIL et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,422—En vertu d'un writ de fieri facias contre Daniel O'Neil, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt huit de mai 1870, à 4 1/2 heures P.M., à mon entrepôt, No. 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles et d'effets transportés de la maison occupée par le défendeur et située rue des Champs Elysées, près de la Levée et connue sous le nom d'Armaterium House, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—17,20,24,26,28

KOSKOO!

The Great Reputation

Which Koskoo has attained in all parts of the country

As a Great and Good Medicine,

And the Large Number of Testimonials

which are constantly being received from Physicians, and persons who have BEEN CURED by its use, is CONCLUSIVE PROOF of its REMARKABLE VALUE.

As a Blood Purifier.

IT HAS NO EQUAL,

BEING POSITIVELY

The Most Powerful Vegetable Alterative ye Discovered.

DISEASES OF THE BLOOD.

"The life of the flesh is in the Blood," is a Scriptural maxim that science proves to be true. The people talk of bad blood, as the cause of many diseases, and like many popular opinions this of bad blood is founded in truth.

The symptoms of bad blood are usually quite plain—bad Digestion—causes imperfect nutrition and consequently the circulation is feeble, the soft tissues loose their tone and elasticity, and the tongue becomes pale, broad, and frequently covered with a pasty, white coat. This condition soon shows itself in *roughness* of the skin, then in ERUPTIVE and ULCERATIVE diseases, and when long continued, results in serious lesions of the Brain, Liver, Lungs, or urinary apparatus. Much, very much, suffering is caused by impure blood. It is estimated by some that one fifth of the human family are affected with scrofula in some form.

When the Blood is pure, you are not so liable to any disease. Many impurities of the Blood arise from impure diseases of large cities. Eradicate every impurity from the fountain of life and good spirits, fair skin and vital strength will return to you.

KOSKOO!

AS A

LIVER INVIGORATOR!

STANDS UNRIVALLED.

Being the only KNOWN Medecine that EFFICIENTLY *stimulates* and CORRECTS the *hepatic secretions* and functional DERANGEMENTS of the LIVER, WITHOUT DEBILITATING the system. Whereas it acts freely upon the Liver *instead of copious purging it gradually changes the discharges to a perfectly natural state.*

SYMPTOMS OF LIVER COMPLAINT AND OF SOME OF THOSE DISEASES PRODUCED BY IT.

A sallow or yellow color of the skin, or yellowish, brown spots on the face and other parts of the body, dullness and drowsiness, sometimes headache, bitter or bad taste in the mouth, internal heat, in many cases a dry teasing cough, unsteady appetite, sometimes sour stomach, with a raising of the food, a bloated or full feeling about the stomach and sides, aggravating pains in the sides, back, or breast, and about the shoulders, constipation of the bowels, piles, flatulence, coldness of the extremities, &c.

KOSKOO!

Is a remedy of *Wonderfull Efficacy* in the *cure of disease of the Kidneys and Bladder. In these Affections it is as near a specific as any remedy can be. It does it work kindly, silently and surely. The Relief which it affords is both certain and perceptible.*

DISEASES OF THE KIDNEYS AND BLADDER.

Persons unacquainted with the structure and functions of the Kidneys cannot estimate the *importance of their healthy action.*

Regular and sufficient action of the Kidneys is as important, nay, even more so, than regularity of the bowels. The Kidneys remove from the Blood those effete matters which, if permitted to remain, would speedily destroy life. A total suspension of the urinary discharges will occasion death from thirty six to forty eight hours.

When the Urine is voided in small quantities at the time, or when there is a disposition to Urinate more frequently than natural, or when the Urine is high colored or scalding with weakness in the small of the back, it should not be trifled with or delayed, but Koskoo should be taken at once to remedy the difficulty, before a lesion of the organs takes place. Most of the diseases of the Bladder originate from those of the Kidneys, the Urine being imperfectly secreted in the Kidneys, proves irritating to the Bladder and Urinary passages. When we recollect that medicine never reaches the Kidneys except through the general circulation of the Blood, we see how necessary it is to keep the Fountain of Life Pure.

KOSKOO!

Meets with GREAT SUCCESS in the CURE of

Diseases of the Nervous System.

Almost nine-tenths of our people suffer from nervous exhaustion, and are, therefore, liable to its concomitant evils of mental depression, confused ideas, softening of the brain, insanity and complete breaking down of the general health. Thousands are suffering to-day with broken-down nervous systems, and, unfortunately, tobacco, alcohol, late hours, over work, (mental and physical), are causing diseases of the nervous system to increase at a [illegible] ratio.

The symptoms to which disease of the nervous system give rise, may be stated as follows: A dull, heavy feeling in the head, sometimes more or less severe pain or headache; Periodical Headache, Dizziness, Noises or Ringing in the Head; Confusion of Ideas; Temporary Loss of Memory; Dejection of Spirits; Starting during Sleep; Bad Dreams; Hesitation in Answering Questions; Dullness of Hearing; Twitching of the Face and Arms, etc., which, if not promptly treated, lead to Paralysis, Delirium, Insanity, Impotency Appoplexy, etc., etc.

KOSKOO

Is NOT a secret quack rum FORMULAR around each bottle. Recommended by the best Physicians, eminent Divines, Editors, Druggists, Merchants, etc.

THE BEST AND

Most Popular Medicine in Use!

PREPARED ONLY BY

J. J. LAWRENCE, M. D.,

ORGANIC CHEMIST,

Laboratory and Office, No. 6 Main Street,

NORFOLK, VA.

Price—ONE DOLLAR per Bottle.

FOR SALE BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

NEW ORLEANS DAILY BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, MAY 25.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 m'nth net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 m's net.
One	$12	$ 22	$30	$ 50	$ 75
Two	22	36	50	80	125
Three	30	52	70	110	175
Four	38	67	90	140	225
Five	46	85	106	170	275
Six	54	98	120	200	325
Seven	60	106	135	226	365
Eight	66	115	145	250	400
Nine	70	125	160	265	430
Ten	75	135	190	270	460
Twelve	85	155	210	300	540
Fourteen	90	166	230	310	624
Fifteen	95	175	250	420	660
Fifteen	100	185	260	490	780
Thirty	175	330	450	750	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE
Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $4 per annum, in advance. Single copies Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos
One	$5 net	$7 net	$12 net	$20 net	$30 net
Two	9	15	20	32	50
Three	12	21	28	44	70
Four	15	27	35	54	90
Five	19	32	42	65	110
Ten	30	55	75	130	200
Fifteen	40	75	100	180	280
Thirty	70	130	190	400	480

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, WEDNESDAY, May 25, 1870.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship Lizzie, Fletcher, for Pensacola, J C Rogers & co.
Steamship Clinton, Beckett, for Indianola and Galveston, C A Whitney & co.
Steamer Mollie Able, Able, for St Louis, J B Woods.
Ship Chas Davenport, Potter, for Liverpool, Lovell & Bailey.
Ship J A Thompson, Thompson, for Liverpool, Decan, Zerega & co.

ARRIVED YESTERDAY.
Steamship Morgan, Talbot, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st district.
Steamer Mary Carron, from Mobile.
Bark Marines? Moor, Bartlett, from Marseilles [illegible]
Brig Catalina Ciaveria, 22 days from Palermo, to [illegible]
Lugger Magenta, Paume, from Jesuits Bend, to master. 20 district.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.
[illegible]

STEAMBOATS.
Magenta Nea, from Louisville.
W R Arthur, Brusask, from St Louis.
Mary Miller, Huston, from Evansville.
[illegible] Blackford, Pickett, from Washington.
Mattie A. Bell, from Lower Coast.
[illegible]
Wild Wagoner, Gould, from Natchez.

TOWBOAT REGISTER.
The towboat Republic, Lombard, from the Passes [illegible]

SPOKEN.
[illegible] ship Island Light, [illegible] from New Orleans for Liverpool.

DOMESTIC PORTS.
[illegible]

FOREIGN PORTS.
[illegible]

EXPORTS.
[illegible]

IMPORTS.
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
ST. LOUIS—Per steamer W. R. Arthur [illegible]
[illegible]
MAGENTA—Per steamer Magenta—294 bales cotton [illegible]
[illegible]
EVANSVILLE—Per steamer Mary Miller [illegible]
[illegible]
WASHINGTON—Per steamer [illegible] Blackford [illegible]
[illegible]
JEFFERSON—Per steamer [illegible]
[illegible]
NATCHEZ—Per steamer Wild Wagoner [illegible]
[illegible]
LOWER COAST—Per steamer Myrtle [illegible]
[illegible]
LOCKPORT—Per steamer Right Way—4 bales cotton [illegible]
JESUITS BEND—Per lugger Magenta—125 bbls potatoes to order
MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
May 24—17 bales cotton J W Burbridge & co [illegible]

[illegible] Mobile, Foster & co—141 do Jas McQuaid [illegible], Aycock & co—[illegible] to order—Total [illegible] bales cotton, [illegible] hhds sugar.

LIST OF VESSELS

MAY 25, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship Cortes, Nelson ... sailed May 21
Steamship Rapidan, Whitehurst ... sailed May 21
Steamship Gen Meade, Sampson ... sailed May 21
Ship Young America, Perkins ... sld May 17
Bark J Godfrey, Sears ... sailed May 4
Bark Mesrvea, Rea ... sld April 16

BOSTON.
Ship Golden Rule, Hall ... sld May 3

BALTIMORE.
Steamship Liberty, Reed ... sailed May 20

LIVERPOOL.
Ship Alaska, Higgins ... sld April 11
Ship Fresh Breeze, McDougall ... sld May 6
Ship Countess of Fife, Davidson ... sld April 23
Ship China, Weeks ... sld April 21
Ship Antoinette, Roseman ... sld May 5
Ship John Geddie, McDougall ... sld May 4
Ship Francis Cowell, Moriarty ... sld May 3
Bark Violant, Castner ... sld April 12
Bark Iron Age, Crabtree ... sld May 1
Bark Bridgeport, Morgan ... sld May 4

BRISTOL, ENG.
Brig Essex, Newcomb ... sld Mar 30

NEWPORT, WALES.
Ship Marcia C Day, Chase ... sld April 22
Ship Sorrento, Wilson ... sld April 10
Ship Merchant, Sprague ... sld April 28

CARDIFF.
Ship Persia, Doane ... sld May 5
Ship Nunnutam, Leed ... sld Mar 28

BREMEN.
Ship Uhland, Helgen ... sld April 29

HAVRE.
Bark Halcyon, Work ... sld April 14

MARSEILLES.
Bark Guillaume Tell, Rubeparre ... sld April 20

BARCELONA.
Brig Francisco, Villa ... sld March 26
Brig Urania, Maristany ... sld March 28

GENOA.
Bark Clytie, Dow ... sld March 21

HONG KONG.
Ship Merle Blanc, Feudt ... sld Mar 21
Ship St Auguste, Congret ... sld Mar 2
Bark Ville de St Loo, Dubois ... sld Feb 10

MADEIRA.
Ship Ceres, Cochrane ... sld Mar 12

MAJORCA.
Bark Colombus, Ferrer ... sld March 30

PALERMO.
Brig Mariette, V[illegible] ... sld April 5

H. W. ALLEN MONUMENTAL ASSOCIATION

Officers:
COL. E. HUNTER ... President.
CAPT. A. W. ROBERTS ... Vice President.
COL. JNO. M. SANDIDGE ... Treasurer.
CAPT. W. I. HODGSON ... Recording Secretary.
E. W. HALSEY ... Corresponding secretary.

Address of the Central Executive Committee to the Public.

The undersigned, composing the Central Executive Committee of the above association, located in New Orleans, announce to the people of Louisiana and the public generally that they are pushing forward the work of raising a sufficient fund to erect a Memorial Monument to HENRY W. ALLEN.

Our purpose to build the Monument in New Orleans where his remains now lie.

In our scheme we believe that we are simply affording the people of Louisiana an opportunity to express their feelings through us.

We desire to perpetuate the memory of one whom the people admired and loved for his exalted virtues and to erect a Monument which, as it stands for ages, will be a memento to future generations of him who was great as he was good, who always considered the poor and used his power to alleviate their sufferings that it may be a lesson to those who come after him to imitate his virtues.

Our plan for carrying on the work is as follows: It is estimated that the Monument will cost from $25,000 to $50,000. In order to raise this sum, we have placed subscription lists in the hands of many reliable persons in this city. We have also adopted the plan of establishing a branch organization in every parish in the State with auxiliary committees who are to solicit subscriptions and forward the same through safe conveyances to our Treasurer, in this city.

The Treasurer, Col. John M. Sandidge in addition to his well known high character, is under a heavy bond. The funds are to be deposited by him in a good bank, to be drawn only upon the order of the Executive Committee, indorsed by the President.

The subscription to the monumental fund is limited to $1 for each subscriber. The object of this limit is that every man, woman and child who desires may subscribe to the noble work.

We desire that if the structure should cost $50,000, it will be the work of fifty thousand persons that every dollar expended on the lofty pile may represent a subscriber. That other generations may point to it and say, that memorial is a tribute of fifty thousand persons to a great and good man. The names of all who subscribe will be preserved, and when a sufficient fund is raised for erecting the monument they will be transcribed on a parchment scroll that will be deposited in the corner stone of the monument, to remain there forever a sacred memento.

As the magnitude of our scheme, and its popularity will likely invite impostors, we have taken the precaution to prepare a list of those who are authorized in this city, to receive subscriptions, which we will soon publish and we warn the public against paying to any other persons, [illegible] unless they have a written authority from the committee or one of the above named officers of the Association.

Ladies of Louisiana, we invoke your special aid in this noble work. The brave man to whom we wish to pay this lasting tribute was ever your greatest champion. His noble heart, animated by the influences always yielded to the softer influence of your gentle sex. With your assistance our work will be easy and our object soon attained.

J. S. COPES,
W. S. PIKE,
HARRY T. HAYS,
ALF. H. ISAACSON,
JAS. H. WINGFIELD,
Executive Committee.
E. W. HALSEY, Corresponding Secretary.

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Premiums during the year ending 31st December, 1869:
On Fire Risks ... $315,344 60
On Marine Risks ... 26,401 27
On River Risks ... 26,631 35
Total premiums ... $368,377 24
Less premiums unearned on 31st December, 1869 ... $99,145 00
Less return prem's ... 7,905 13— 107,050 13
Net earned prem's ... 261,327 41
Less losses on fire risks ... $94,299 4
Less losses on marine ... 17,184 08
Less losses on river ... 11,474 21
... $[illegible] 73
Taxes and licenses ... 14,545 99
Reinsurance ... 6,036 32
General expenses, profit and loss, less interest account ... 4,373 [illegible]
Interest on outstanding scrips ... 29,574 00—121,404 00
Profit ... $[illegible]

The Company have the following assets:
Real estate ... 79,662 77
Bills receivable for premiums ... 9,336 78
Do secured by first mortgage and pledges ... 256,581 05
Premiums in course of collection ... 85,972 86
Cash on hand ... 75,809 34— 507,493

BONDS AND STOCKS.
City Consolidated and Railroad Bonds ... 96,200 00
N. O. Gas Light Co. Stock ... 44,440 00
City R. R. Company stock ... 2,000 00
Merchants Bank Stock ... 1,000 00
Valette Dry Dock Co. Stock ... 12,000 00
Opera House Stock ... 500 00
New Orleans and White River Packet Co ... 500 00
Scrips of Mutual Insur Cos' ... 97,027 00
Merchants Exchange Comp'y ... 1,000 00
New Orleans Lightering and Wrecking Company ... 500 00
Cost price ... $594,217 00

DEDUCT:
Merchants' Exchange Co. Stock ... $1,000 00
N. O. Lightering and Wrecking Company ... 500 00
Depreciation on the above Bonds, Stocks and Scrips ... 65,393 10— 66,393 10— 175,816 9[illegible]
Cash market value of assets ... $742,351

LIABILITIES:
Scrips for the year 1860 ... $72,449
Scrips for the year 1861 ... 37,260
Scrips for the year 1862 ... 107,300
Scrips for the year 1863 ... 56,540
Scrips for the year 1864 ... 40,410
Scrips for the year 1865 ... 40,860
Scrips for the year 1866 ... 36,450
Scrips for the year 1867 ... 24,020
Scrips for the year 1868 ... 27,790
Scrips for the year 1869 ... 82,270 ... 545,180
Unreclaimed interest on Scrips ... $2,086 00
Interest on outstanding scrips ... 29,574 00— 32,671 56
Reserved for unearned prem's ... 99,145 00
Reserved for doubtful claims ... 5,000 00
Contingent fund over and above all liabilities ... 61,255 26— 743,251 82

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 14th day of January, 1870.
W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of January, 1870 it was resolved to declare a scrip dividend of fifty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1869, for which certificates will be issued on and after the 2d Monday in March next.

It was also resolved to pay six per cent on all outstanding certificates of scrip, also sixty per cent in cash of the issue of 1859, to the legal holders thereof, on and after the 2d Monday of March next.

DIRECTORS:
Geo. Urquhart, Ml. Payre,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, E. Miltenberger,
W. Steven, W. P. Schmidt,
A. Dabiba, J. Tuyes.

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids.

It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood-work of all kinds, and is fully equal to best Lead for Steam Pipes and Boilers.

ZABLE & DALTON, Agents for Louisiana, 115 Poydras street.

The celebrated Time Cooking Stove can be bought in the above House.

NEW DISCOVERY.

J. F. BERNARD—
TONI STHENIQUE
ANTI-DYSPEPTIC.

The several observations made by the best physicians of the Faculté de Paris have proved that the sicknesses arising from impoverishment of the blood or nervous exhaustion, viz: Anemia, Chlorosis, Sympathisme, Phthisis, Diabetes, Albumine, Scorbut, &c., &c., are radically cured with the ELIXIR J. F. BERNARD.

General Depot—A. BERNARD, 21 Cedar St., 2d floor.

For sale by all respectable druggists.